

OBJET : COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 OCTOBRE 2025

Accord La Poste / TEMU :

La CFE-CGC Groupe La Poste pour la défense de l'emploi et du service postal

La Poste doit impérativement poursuivre le développement de son activité Colis : un enjeu stratégique bien connu.

Aujourd'hui, la capacité annuelle de traitement Colissimo atteint 600 millions de colis, pour environ 500 millions réellement triés.

Dans ce contexte, l'accord conclu avec TEMU, 6^e e-commerçant français en 2024, représente un apport de volume significatif. Il contribue à renforcer la pérennité économique de l'entreprise dans un marché dynamique, mais où les marges demeurent sous pression.

Le développement de l'activité Colis est essentiel pour financer les missions de service public, d'autant que l'État continue de sous-compenser ces dernières. La situation pourrait même se détériorer avec l'aggravation de la dette publique.

Une logique "gagnant-gagnant"

La CFE-CGC soutient une démarche équilibrée et responsable, au service des usagers, de l'entreprise et des postiers.

Elle défend la nécessité d'encadrer ces nouveaux flux par des accords sociaux solides (Accord Distribution, Accord MecalP, Accord Prime Challenge Colis...), toujours dans un esprit d'amélioration continue des conditions de travail.

Le rôle de l'État

La CFE-CGC rappelle que La Poste ne peut se substituer aux pouvoirs publics. La responsabilité de l'État est pleinement engagée, notamment en matière de souveraineté économique et de droits de douane.

En revanche, notre organisation insistera sur l'adaptation des effectifs, y compris dans l'encadrement, comme cela a été fait avec l'Accord Distribution prévoyant 3 500 embauches en CDI. Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'un dialogue social constructif.

Préserver notre position sur le marché

Pour la CFE-CGC, La Poste ne peut se permettre de refuser de livrer les colis d'Amazon, Shein ou Temu. Un tel refus reviendrait à laisser le champ libre à d'autres opérateurs, risquant de fragiliser notre réseau et, à terme, de marginaliser La Poste sur le marché du e-commerce.

Accompagner l'évolution, protéger les postiers

Comme lors de l'opération « Mandarine », l'acquisition de la CNP, la CFE-CGC entend accompagner les transformations de l'entreprise pour protéger et valoriser les Postières et les Postiers.